



**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 26 juin 2019**

Membres en exercice : 22
Présents : 17
Procurations : 0
Nombre de votants : 17
Votes pour : 17
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
24/05/2019

Délibération n° C 2019- 24

Affectation des résultats de l'exercice 2018

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six juin, à quatorze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura.

Membres élus à voix délibérative

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Sandrine MARION, Christine RIOTTE, Céline TROSSAT, Françoise VESPA; Messieurs Bernard AMIENS, Daniel BOURGEOIS, Cyrille BRERO, Jean-Pierre BROCARD, Michel ECARNOT, Jean-Charles GROSDIDIER, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Bruno NEGRELLO, Clément PERNOT, François PERRODIN.

Suppléant :

Excusés : Mesdames Danielle BRULEBOIS, Monique FANTINI, Hélène PELISSARD, Chantal TORCK ; Messieurs, Jean-Michel DAUBIGNEY, Gérard FERNOUX-COUTENET, Jean FRANCHI, Jean-Gabriel NAST.

Secrétaire de séance : Céline TROSSAT.

Membres de droit à voix consultative

Madame la Médecin-Commandante Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, Philippe HUGUENET, Jean-Luc LAVIER.

Membres élus à voix consultative

Messieurs le Commandant Philippe MOUREAU, le Lieutenant Philippe THOMAS, l'Adjudant-Chef Jacques DELCEY ; Monsieur l'Adjudant-Chef Jérôme GUYON était excusé.

Assistaient également à cette séance : Madame Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Messieurs Jean-François BAUVOIS (Directeur de Cabinet du Préfet), Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Colonel Didier EISENBARTH (Directeur Départemental Adjoint), Damien FREDY (Chef du Groupement des Unités Territoriales), Thibaut NIDERLENDER (Chef du Groupement Ressources Humaines Formation), Monsieur Jacques MOINS (Directeur de la Stratégie Financière du Département) ; Monsieur Jean-François GAILLARD était excusé.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 61 des SDIS ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2018-13 du 29 mars 2018 relative au Budget Primitif de l'exercice 2018 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2018-22 du 19 juin 2018 relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2017 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2018-23 du 19 juin 2018 relative au Budget Supplémentaire de l'exercice 2018 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2018-25 du 18 décembre 2018 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-22 du 26 juin 2019 relative à l'approbation du compte de gestion de l'exercice 2018 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 24 juin 2019 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

Lors de la séance du 19 mars 2019, notre assemblée par délibération n° C 2019-14 a validé la reprise anticipée au BP 2019 des résultats à la clôture de l'exercice 2018, dans l'attente de l'approbation des comptes de gestion et administratif 2018 et de l'affectation définitive.

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2018 tels qu'ils sont portés au compte administratif, je vous propose :

1. une affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement pour la totalité de son montant soit 613 294,45 € au compte 002
2. de confirmer l'affectation faite au BP 2019 du solde d'exécution ou résultat de clôture de la section d'investissement, soit 3 389 565,28 €, au compte 001, sachant que 5 158 830,46 € de dépenses engagées en 2018 restent à réaliser en 2019.

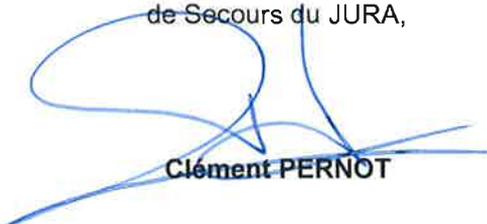
Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et de confirmer ces affectations.

DECISION N° C 2019-24 DU 26 JUIN 2019

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, confirme les affectations proposées pour les résultats de l'exercice 2018.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
en Préfecture le 9 JUIL. 2019
Affiché le 12 JUIL. 2019
Publié au RAA du 2^{er} trimestre 2019

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT